

**Axe 2 :** Développer la connaissance et des outils stratégiques pour gérer les milieux humides

**Groupe thématique :** Connaissance

**Action 9 :** Bancariser les inventaires de zones humides / Mettre à disposition les données sur les MH

## CONTEXTE

Depuis de nombreuses années, les Agences de l'eau, les collectivités, appuient financièrement la réalisation d'inventaires de zones humides pour améliorer la connaissance et répondre aux priorités des documents de planification que sont les SDAGE. Les inventaires réalisés ne sont pas souvent disponibles et la question se pose de longue date de la bancarisation de ces informations au niveau national et donc de la production d'un modèle de données commun.

Ce modèle de données commun est en cours de réalisation (animation AFB, MEEM, SANDRE-OIEAU et FMA) avec l'aide d'un groupe de travail réunissant notamment DREAL, Agences de l'eau, structures porteuses de SAGE, Muséum national d'histoire naturelle et DEB...

## OBJECTIFS ET CONTENU (Plan validé et extensions)

Objectif : S'assurer que tous les inventaires locaux, départementaux, par bassins etc. de ZH réalisés en France soient centralisés au fur et à mesure, et qu'il soient réalisés selon une méthodologie compatible

Les données relatives aux inventaires des zones humides sont déjà bancarisées par certaines Agences de l'eau via le logiciel Gwern (développé par le FMA, pour les besoins du Conseil départemental du Finistère et de l'agence de l'eau Loire-Bretagne). Une procédure de remontée des données comprenant un mode opératoire pour corriger la géométrie, harmoniser les attributs de caractérisation dans un modèle de données commun a été mise au point par le FMA à la demande de Loire Bretagne. Le FMA centralise et analyse cette donnée pour le compte de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Une convention a été établie à cet effet. En complément, ce travail se fait désormais sur les bassins des agences de l'eau Artois-Picardie, Rhin-Meuse et Adour-Garonne.

Il conviendrait également pour le national de mettre en place ce même type de procédure de remontée des données et de définir le mode opératoire ad hoc pour moissonner la donnée produite au niveau des bassins.

Cette donnée élaborée et interopérable pourrait alors être mise à disposition des différentes plateformes et/ou systèmes d'information aux différentes échelles du local mais également au national.

L'action, menée sur le logiciel Gwern depuis 2008, est portée et encadrée par le FMA qui désormais est mandaté par 5 des 6 agences – l'AE RMC ne s'est pas associée mais il existe une compatibilité de Gwern avec ZonHum et la partie inventaire du programme MedWet.

L'action comprend 4 volets :

A noter la présence de différents niveaux d'informations et de données différents :

- prélocalisations/zones à dominante humide ;
- inventaires (cartographie et caractérisation + priorisation éventuelle). On peut également faire un suivi des inventaires sur la base de référentiel (zones d'études : communes, sage,...) ;
- suivi de zones humides (indicateurs).

### **1/ Capitaliser toutes les données existantes bien que hétérogènes dans une base commune**

- Il faut continuer à mobiliser les maîtres d'ouvrage, coordinateurs et producteurs de prélocalisations et d'inventaires pour qu'ils les mettent à disposition des structures chargées de consolider la base commune, en insistant sur l'intérêt d'une diffusion « ouverte » de l'information.
- Il serait utile de poursuivre l'état d'avancement des inventaires au niveau national (décliné par bassin et par région) pour estimer leurs complétudes et mobiliser des maîtres d'ouvrages pour les réaliser dans les zones peu ou pas renseignées et pas seulement sur les zones à enjeu urbain.

**2/ Faire en sorte que les données, à l'avenir, soient homogènes (via le modèle de données commun correspondant à Gwern)**

- Ce travail d'homogénéisation peut se décliner en l'élaboration d'un cahier des charges partagé ou complété selon demande ministérielle (sur la base d'une analyse et exploitation de ceux déjà mis en œuvre sur les bassins) qui préciserait une liste d'attributs partagés et obligatoires ou non, prenant en comptes les critères de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1er octobre 2009 (pédologie et botanique), la concertation et préconisant une échelle de précision souhaitée pour les cartographies.
- Ce travail est à coordonner avec le Sandre-OIEAU, l'AFB, le MEEM, le FMA et le groupe de travail en charge du modèle de données commun.

**3/ Analyser et classier les données en fonction des besoins de diffusion et des besoins des utilisateurs potentiels (et les éventuelles restrictions souhaitables).**

Cette démarche est essentielle et complémentaire du point précédent. Pour y répondre il serait intéressant de s'appuyer sur les constats et interrogations formulées ci-après

*Une collectivité produit un inventaire pour l'intégrer dans ses documents d'urbanisme. Un CEN produit un inventaire pour caractériser une ZH en termes d'habitat/fonctionnalités/menaces et prioriser des actions de gestion. Il serait intéressant d'analyser les autres utilisations possibles d'une base commune aux niveaux local/bassin/national, cela en fonction de l'exhaustivité de la base et des informations disponibles. Par exemples : Est-ce que cette base commune pourrait contribuer à suivre l'évolution des surfaces de ZH au niveau national ? Est-ce qu'elle pourrait servir à des aménageurs recherchant des ZH pour des opérations de compensation ? Quelle information serait utile pour identifier les ZH sur lesquelles agir (et comment agir ? à quelle échelle ?) dans le but de contribuer à l'atteinte du bon état des masses d'eau ? Cette analyse devrait s'attacher à identifier les complémentarités entre les inventaires et les couches de prélocalisation, plus exhaustive au niveau couverture géographique mais moins fiables et moins précises. Ce travail serait certainement à articuler avec l'action n°7 « Promouvoir une carte modélisant les milieux potentiellement humides à l'échelle nationale, articulée à la réalisation d'inventaires locaux de ZH ». Ce travail de priorisation est fait également sur les bassins*

**4/ Anticiper le lien entre la base commune des inventaires et les suivis ZH.**

Il s'agirait de compléter les inventaires avec des informations/indicateurs de suivi (de l'état, des fonctions, des travaux, parcours et devenir). Ce travail serait certainement à articuler avec l'action n°10 « Accompagner l'élaboration d'un projet national de mutualisation d'outils en matière de suivi des milieux humides ».

L'action se poursuivra sur plusieurs années, compte tenu des délais nécessaires à la collecte, l'analyse, la correction, la capitalisation et la mise à disposition, et aux moyens mobilisables.

**SPECIFICITES OUTRE-MER**

Une réflexion sera conduite, dans le respect des compétences de chacun, sur la mise au point d'un modèle de données commun similaire dans les départements d'outre-mer, le cas échéant en lien avec leurs offices de l'eau.

**VOLET CESP (Communication/Education-Formation/Sensibilisation/Participation)**

Il est prévu d'appuyer la démarche par une note officielle du MEEM et un document de communication en 2017 relatifs à la remontée des données.

**PILOTE(S) ET PARTENAIRES****Pilote**

Agences de l'eau

**Partenaires**

- Forum des marais atlantiques
- DREAL

Coordination avec le Sandre-OIEAU, l'AFB et le groupe de travail en charge du modèle de données commun.

**GROUPE DE TRAVAIL SPECIFIQUE**

Néant. A compléter.

**PLAN DE FINANCEMENT**

Financements AE, pour la partie qui concerne chaque bassin.

Pour les adaptations demandées en 2017, types, refonte du modèle, refonte des outils de collectes, d'administration, de visualisation, de téléchargement, le passage des données format « avant 2017 » vers le format Sandre,...serait à la charge de l'AFB

Les agences de l'eau financent les inventaires de zones humides selon les modalités et conditions spécifiques propres à chaque programme d'intervention ainsi qu'à leurs attentes propre en bancarisation

**CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE : RESULTATS ATTENDUS ET OBTENUS**

Calendrier prévisionnel	Actions	Mise en œuvre	Commentaires
2014	Mise à disposition de l'outil utilisé à l'échelle des bassins (Gwern) afin de promouvoir un modèle de données commun (demande de la prise	+ ☺	S'assurer de disposer d'une demande et

### 3<sup>ème</sup> PLAN NATIONAL MILIEUX HUMIDES 2014-2018

### ACTION 9

	en compte de l'homogénéisation des données au niveau national)		accord auprès des financeurs à l'origine du projet (CD29 et AELB) <b>Bien prendre en compte les évolutions de mises à jour afin de ne pas remettre en cause la procédure du modèle de collecte et d'exploitation des données répondant aux besoins des différents opérateurs</b>
2015	Avancement de la bancarisation, FMA mandaté par 5 des 6 AE.	+ ☺	
	Passage en 2 <sup>ème</sup> phase du travail au niveau du Sandre	+ ☺	
2016	Intégration de toute la procédure dans le Sandre et dans les différents documents nationaux (en tenant compte de l'existant)	A compléter	Pas réalisé S'assurer de disposer d'une demande et accord auprès des financeurs à l'origine du projet (CD29 et AELB) Bien prendre en compte les évolutions de mise à jour pour ne pas remettre en cause la procédure du modèle de collecte et d'exploitation des données répondant aux besoins des différents opérateurs
	Mise à disposition des outils à l'échelle des bassins (à compléter)	A compléter	Quels outils? pour l'instant c'est plutôt l'inverse
2017	Vérification des nouvelles données capitalisées sur les MH afin de vérifier leur conformité au référentiel SANDRE		<b>Qui doit le faire ? avec qui ? Groupe de travail ? et qui finance ?</b>
	Note officielle du MEEM et document de communication relatifs à la remontée des données Création du modèle (papier) selon plusieurs dictionnaires		Pour appuyer la démarche mais devrait être mis en œuvre le plus tôt possible et non attendre 2017
2018	Poursuite de l'intégration de nouveaux inventaires et mise à jour des anciens inventaires		Qui fait ? qui finance ? Cela est déjà le cas sur AELB suite mandat donnée en 2013 au FMA
	Adaptation et développements des outils Atelier de formation « modèle de données », passage d'un format au format sandre (2 sens),... (à compléter)		

#### OBSERVATIONS SUR L'ACTION ET SON DEROULEMENT

Le FMA a souhaité ré-intituler cette action « Mettre à disposition les données sur les milieux humides », ce qui reflète mieux les objectifs réels de l'action.

**« POUR ALLER PLUS LOIN » :  
PROPOSITIONS DE SUITES A CETTE ACTION / D'ACTION(S) COMPLEMENTAIRE(S) OU NOUVELLE(S)**

PROJET